

CONDITIONS et PROCÉDURES

Conditions ?

Les conditions sont les suivantes :

- ✓ Être majeur,
- ✓ Être domicilié dans le département du Val-d'Oise (médaille de niveau départemental) ou la région Ile-de-France (médaille de niveau régional)
- ✓ Réunir les conditions d'ancienneté suivantes :

Lettre de Félicitations : Jeune de 15 ans et personne n'ayant pas atteint les 6 années.

Médaille de Bronze : 6 années d'ancienneté au service de la cause de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Médaille d'Argent : 10 années d'ancienneté dont 4 ans dans l'échelon bronze.

Médaille d'Or : 15 années d'ancienneté dont 5 ans dans l'échelon argent.

La promotion d'un échelon à l'autre n'est pas automatique, elle suppose la persistance d'activités non encore récompensées ou de nouveaux mérites. Un nouveau dossier est à produire à cet effet.

La baisse significative des délais d'ancienneté actée en 2013 pour l'obtention de la médaille permet **d'encourager et de soutenir l'engagement des jeunes**.

Elle peut être décernée, **à titre exceptionnel**, sans condition d'ancienneté, à l'un quelconque des trois échelons, en raison de la qualité particulière des services rendus ou d'un engagement bénévole remarquable en faveur de l'intérêt général.

Elle peut également être attribuée à des Français vivant à l'étranger ainsi qu'à des ressortissants étrangers.

Comment déposer une candidature ?

> Formulaire de demande de médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif - niveau départemental

La demande de médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif doit être établie sur le formulaire spécifique à compléter et à renvoyer au **Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif** pour le niveau départemental :

Pour qu'une demande puisse être instruite, il convient que le mémoire de proposition :

- ✓ Retracer le plus exhaustivement possible, la qualité, la nature des mérites en précisant les dates de début et de fin de service, sans oublier de développer clairement les sigles ;
- ✓ Présente l'existence de mérites nouveaux non encore récompensés ainsi que la régularité dans l'investissement pour une proposition au grade supérieur ;
- ✓ Faire apparaître les avis circonstanciés des autorités responsables, la date, leur tampon ainsi que leur nom, fonction et signature ;

- ✓ Doit être impérativement accompagné soit d'une copie ou d'un extrait de l'acte de naissance, soit d'une photocopie lisible du livret de famille tenu à jour ou de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto verso) ou du passeport en cours de validité.

Un mémoire complet doit comprendre **l'avis circonstancié du proposant et au mieux l'avis des différents organes déconcentrés du champ sportif et/ou de jeunesse et/ou des élus du territoire d'investissement** (comité départemental de la discipline, comité départemental des médailles jeunesse, sports et engagement associatif, comité départemental olympique, élus des différents territoires et éventuellement ligue régionale pour les disciplines sportives dépourvues de comités départementaux).

Toute demande incomplète (pour les trois échelons et les Lettres de félicitations) **ainsi que tout mémoire manuscrit ne sera pas étudié**. Tout mémoire de proposition insuffisamment complété sera retourné par voie postale ou par courriel auprès du demandeur pour un complément d'information.

Les candidats relevant des activités propres du **ministère de la défense** (militaire ou de réserve) pour les trois échelons (bronze, argent et or) ainsi que du **ministère de l'intérieur** pour les échelons argent et or uniquement, adressent les demandes à leur ministère de tutelle.

Quand et comment envoyer les dossiers pour le niveau départemental ?

UTILISER Adobe Acrobat Reader (gratuit) - Pour le télécharger cliquer sur l'icône



Merci d'envoyer par courriel :

- **1 exemplaire version originale du formulaire avant signatures et**
- **1 exemplaire des scans des avis circonstanciés signés**

Les dossiers complets doivent être envoyés à l'adresse mail du CDMJSEA95 :
cdmjsea95@gmail.com

- **Au plus tard le 1er février pour la promotion du 14 juillet**
- **Au plus tard le 1er septembre pour la promotion du 1^{er} janvier**

Adresse :

Comité départemental du Val d'Oise des Médailleurs de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement Associatif. (CDMJSEA95)

Maison des Comités Sportifs « Jean BOUVELLE »

106 rue des Bussys

95600 Eaubonne

☎ : 09 64 20 06 90 - 📠 : 06 84 81 13 00 (président)

@ : cdmjsea95@gmail.com

🌐 : <https://cdmjsea95.org>